



## ***La taxe foncière !...***

*Madame, Monsieur,*

*Nous avons reçu notre avis d'impôt en ce qui concerne la taxe foncière 2023.*

*Le montant de cet impôt n'a pas manqué de nous surprendre car l'augmentation est conséquente. Je tiens à rappeler les efforts consentis par la Mairie de Tournes au cours des dernières années. Nous avons baissé le taux de la part communale de 2,4% plusieurs années de suite, puis stabilisé celui-ci. Cette année encore, nous l'avons gelé : pas d'augmentation en ce qui nous concerne. Or la lecture de notre avis d'imposition laisse apparaître une augmentation de plus de 7 % en 2023. Cette augmentation ne nous incombe pas, elle correspond à la revalorisation de la valeur locative, décidée par le Gouvernement, inflation oblige.*

*Nous continuerons à maîtriser la pression fiscale, en ce qui concerne les leviers mis à notre disposition, mais nous ne sommes pas seuls à décider...*

*Bien à vous,*

**Gérard CARBONNEAUX**  
*Maire de Tournes*



# Les décisions du Conseil Municipal

---

## Réunion du 27 septembre 2023 - 20h00

Le procès-verbal intégral est consultable sur le site internet de la commune : [www.tournes.fr](http://www.tournes.fr).

### Présents

Mme Pascale ANSELMO, Mme Corinne BOCQUET, M. Gérard CARBONNEAUX, M. Philippe CLAUSSE, M. Thibault FAY, Mme Aline HAPLIK, M. Christian LENOBLE, Mme Annette MARCHAND, Mme Morgane PETIT, Mme Chantal VAN DEN ABEELE. M. Gwénaél WEBER.

### Absents ayant donné pouvoir

Mme Isabelle BERTRAND (pouvoir à Mme Morgane PETIT)

M. Romaric DANCRE (pouvoir à M. Thibault FAY)

Mme Mathilde RENOLLET (pouvoir à M. Philippe CLAUSSE)

### Absent excusé

M. Johann PRZYBYLSKI.

### Secrétaire de séance

Mme Corinne BOCQUET.

La séance est ouverte à 20h00 sous la présidence de M. Gérard CARBONNEAUX, Maire, qui procède à l'appel des Conseillers et constate que la condition de quorum est remplie.

Le conseil désigne Mme Corinne BOCQUET comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la précédente séance du 6 juillet 2023 est approuvé.

## Informations sur les décisions du maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal

### **Décision n° 2023/24 – Commande 922023 du 05/07/2023**

Société TRENOIS DECAMPS – 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES : achat de vêtements et d'accessoires de sécurité pour 1 783,08 € TTC.

### **Décision n° 2023/25 – Commande 942023 du 17/07/2023**

Société EIFFAGE Route Nord-est - 51725 REIMS : remplacement de deux tampons rue du Moulin, pour 2 148,00 € TTC.

### **Décision n° 2023/26 – Commande 952023 du 17/07/2023**

FDEA – 08440 LUMES : fourniture et pose d'horloges astronomiques, pour 3 293,96 € TTC.

### **Décision n° 2023/27 – Commande 1052023 du 06/09/2023**

FRANCOTTE Voyages – 08300 VIREUX-MOLHAIN : transport AR Tournes Paris pour 1 495 € TTC.



**Décision n° 2023/28 – Commande 1102023 du 2/09/2023**

SCEE – 51689 REIMS Cedex : remplacement d'un feu piéton et d'un feu vert répétiteur pour 955,93 € TTC.

**Décision n° 2023/28 – Commande 1112023 du 20/09/2023**

Société CHALLENGER – 26004 VALLENCE : achat de 24 bornes anti stationnement pour 3 153,60 euros TTC.

**Expérimentation du Compte Financier Unique**

Le Conseil accepte à l'unanimité d'expérimenter en 2023 le Compte Financier Unique visant à fusionner le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du Comptable public. Il approuve la convention avec l'État et autorise le Maire à la signer.

**Attribution d'un marché de travaux pour la réfection de la toiture d'un bâtiment communal**

A l'unanimité, le Conseil autorise le maire à signer avec la Société Nouvelle DUTERQUE MAUPETIT à La Francheville, un marché de travaux pour la réfection de la toiture du bâtiment communal sis au 4 rue de la Citadelle, pour un montant TTC de 44 088,00 €.

**Avenants au marché de travaux pour la construction d'un complexe de sports et de loisirs**

A l'unanimité, le Conseil autorise le Maire à signer les avenants suivants, concernant le marché de travaux pour la construction d'un complexe de sports.

- Avenant n°3 au lot 02 avec l'entreprise BANA, pour un montant de moins 1 792,32 € TTC, portant le marché initial à 358 220,38 € HT.
- Avenant n°1 au lot 03 avec l'entreprise NOGUÈS, pour un montant de 2 760,00 € TTC, portant le marché initial à 197 200 € HT.
- Avenant n°1 au lot 06 avec l'entreprise ZUCCARI. pour un montant de 12 000,00 € TTC, portant le marché initial à 71 360,50 € HT.
- Avenant n°2 au lot 08 avec l'entreprise SAS M.E.B. pour un montant de 768,00 € TTC, portant le marché initial à 57 219,84 € HT.
- Avenant n°1 au lot 14 avec l'entreprise NOUANSPOORT, pour un montant de 3 292,46 € TTC, portant le marché initial à 104 842,00 € HT.
- Avenant n°1 au lot 16 avec l'entreprise STTS, pour un montant de 1 260,00 € TTC, portant le marché initial à 74 286,00 € HT.



- Avenant n°2 au lot 16 avec l'entreprise STTS, pour un montant de 9 514,45 € TTC, portant le marché initial à 82 214,80 € HT (11 pour et 3 contre).
- Avenant n°1 au lot 17 avec l'entreprise ID VERDE, pour un montant de 2 843,12 € TTC, portant le marché initial à 53 723,27 € HT.

### **Convention de mise à disposition d'un terrain privé à la commune de Tournes**

A l'unanimité, le Conseil approuve le projet de convention de mise à disposition au bénéfice de la commune d'une partie de la parcelle cadastrée AI 0019, au lieu dit "Le Bois de la Rosière" et autorise le Maire à signer la dite convention avec les propriétaires.

### **Convention pour la désignation d'un référent déontologue des élus**

A la majorité (8 pour et 6 abstentions), le Conseil approuve la signature avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Ardennes d'une convention pour désigner une liste de référents déontologues pour une durée de 6 ans et adopte la charte de l'élu local. La désignation d'un référent déontologue a été rendue obligatoire pour toutes les collectivités territoriales à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023 par la loi dite "3DS" du 21 février 2022.

### **Adhésion à la mission de Médiation Préalable Obligatoire**

A la majorité (9 pour et 5 abstentions), le Conseil décide d'adhérer à la mission de médiation du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Ardennes et autorise le maire à signer avec le CDG08 la convention d'adhésion. La procédure de Médiation Préalable Obligatoire a été instituée par un décret du 25 mars 2022.

### **Questions diverses**

- Fêtes et cérémonies : deux visites sont programmées à l'intention des membres du Conseil Municipal : l'Assemblée Nationale le 4 octobre et le chantier de la salle des sports le 18 octobre.
- CCAS : préparation de l'opération Octobre rose.
- Travaux : le Conseil est consulté pour déterminer la dénomination de la future salle de sport. La dénomination "Salle multisport" est retenue. Le Conseil est informé de l'évolution des différents travaux sur la commune.
- La commune a lancé un marché pour le renouvellement de son contrat de fourniture de gaz et d'électricité.

La séance est levée à 22h40.



# Conseil d'administration du C.C.A.S.

---

## Réunion du 25 septembre 2023 - 19h00

### Présents :

Mme Pascale ANSELMO, Vice-présidente.

Membres élus : Mmes Isabelle BERTRAND, Annette MARCHAND, Chantal VAN DEN ABEELE et M. Johann PRZYBYLSKI.

Membres nommés : Mme Agnès VELPRY et M. Jean-Pierre BOREL.

### Absents excusés donnant pouvoir :

Mme Corinne BOCQUET, donnant pouvoir à Mme Isabelle BERTRAND

Mme Francine SAINTOURENS, donnant pouvoir à Mme Pascale ANSELMO

M. Tony ROCH donnant pouvoir à Mme Annette MARCHAND

M. Olivier SAVATTE, donnant pouvoir à M. Johann PRZYBYLSKI.

### Absents excusés :

M. Gérard CARBONNEAUX, Président, et Mme Maryline ISCHARD.

**Élu secrétaire de séance** : M. Jean-Pierre BOREL.

Début de la séance à 19h00, sous la présidence de Mme ANSELMO.

## 1 – Octobre Rose

### Organisation de la marche Rose 2023

Dimanche 08 octobre 2023 ; départ de la Salle des fêtes entre 9 et 10h 00. Les soixante premiers inscrits recevront un T-shirt rose. Collations servies au départ, à Charroué et à l'arrivée à la salle des fêtes. Les groupes de travail sont constitués.

### Participation à l'opération « Mon bonnet Rose »

L'opération est reconduite pour la 3ème année consécutive, toujours en association avec la Commune de Sécheval, pour la collecte de tee-shirts, hauts de pyjamas et chemises de nuit en coton, afin de réaliser des bonnets chimio destinés aux personnes malades. Le tout est collecté à la mairie.

### Illuminations

Des illuminations spécifiques au thème d'Octobre Rose seront visibles tout le mois d'octobre.

## 2 – Colis de Noël 2023

Comme chaque année, il est proposé un repas de fin d'année aux anciens de la Commune, âgés de 65 ans ou plus. Pour celles et ceux ne pouvant y participer, il est proposé un colis pour compenser le repas.

La fourchette de prix des colis a été délibérée au cours du Conseil d'administration du 19 octobre 2017. Le conseil étudie 4 propositions de sociétés différentes et retient la Société LAREDY.

Présents : 7    Votants : 11    Pour : 11    Contre : 0    Abstentions : 0

Chaque personne âgée de 65 ans ou plus, pourra choisir entre assister au repas dansant ou recevoir un colis. Des invitations personnalisées seront distribuées par les membres du CCAS le 25 octobre. Réponse avant le 10 novembre.

### **3 – Saint Nicolas 2023**

La date a été fixée au dimanche 10 décembre lors de la séance du 13 mars dernier.

- Animation : « All Music Kids » pour un spectacle et Chansons.
- Organisation du goûter : des groupes de travail sont constitués.
- Distribution de friandises : sachets de friandises préparés par le CCAS (80) et des papillotes
- Préparation de la salle : dimanche 10 décembre 2023 à partir de 10h.

### **4 – Repas des anciens**

Le repas a été fixé le dimanche 3 décembre 2023, lors de la séance du 13 mars dernier.

- Animation : orchestre Jean-Luc Bertrand.
- Repas : traiteur Matmin - 32 € par personne.  
Présents : 7    Votants : 11    Pour : 11    Contre : 0    Abstentions : 0
- Menu : Amuses bouches d'accueil - Assiette festive - Trou Ardennais - Suprême de volaille à l'estragon - Duo de fromages - Nougat glacé et son coulis de fruits rouges – Café – Baguette.
- Décoration de tables : Corinne BOCQUET fait une proposition de décoration avec photo. Annette Marchand propose de faire un sapin de Noël. Le conseil valide ces deux propositions.

La salle sera préparée le samedi 2 décembre 2023 à partir de 10h.

### **5 - Participation financière des conjoints des élus et membres du CCAS**

Après en avoir délibéré, le Conseil décide de demander une participation financière aux conjoints des élus et membres du CCAS à hauteur du montant du menu du traiteur. Aucune participation n'est demandée pour les enfants.

Présents : 7    Votants : 11    Pour : 11    Contre : 0    Abstentions : 0

## **6 - Acceptation du chèque ATS (Association Tournes Solidarité)**

Le Conseil accepte un chèque de 224 euros (deux cent vingt-quatre euros) de l'Association Tournes Solidarité en règlement de l'aide de l'association aux frais des inscriptions à l'ALSH7 pour l'été 2023. Cette aide est réservée aux familles demeurant à Tournes et calculée selon le revenu fiscal de référence du foyer.

Présents : 7      Votants : 11      Pour : 11      Contre : 0      Abstentions : 0

## **5 – Questions diverses**

Dates 2024 :

- Repas des aînés, le dimanche 1er décembre 2024.
- Saint Nicolas, le dimanche 8 décembre 2024.

Pascale ANSELMO informe le Conseil d'Administration qu'elle a pris contact avec l'assurance Groupama afin de mettre en place une journée formation à l'utilisation des défibrillateurs et aux gestes de premiers secours. La date sera communiquée début 2024. Cette démarche répond à une demande de Francine SAINTOURENS.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h00.



## Réglementation

### ◆ Des trottoirs propres et agréables, en toute saison

Bien qu'appartenant au domaine public de la commune, l'entretien des trottoirs et caniveaux en limite de propriété est à la charge des occupants de l'habitation, propriétaires ou locataires, et ce en toute saison.

L'entretien des trottoirs devant chez soi est un geste citoyen. En désherbant, balayant ou en déneigeant, Chacun permet aux agents communaux en charge de la propreté de se concentrer sur d'autres espaces publics.

**Au printemps et en été**, enlever les herbes folles qui poussent devant chez soi permet de garder des espaces publics propres et de préserver la façade de l'habitation. Ce désherbage contribue au confort de toutes et tous, les végétaux non maîtrisés pouvant finir par gêner le déplacement sur le trottoir. Rappelons que la commune n'a plus l'autorisation d'utiliser d'herbicides (y compris dans le cimetière), ce qui alourdit considérablement la tâche des agents communaux.

**En automne**, balayer les feuilles mortes qui tombent devant chez soi, évite aux passants de glisser et garde les caniveaux dégagés en cas de pluie. La commune, de son côté, organise deux passages de balayeuse dans les rues de la commune, notamment après la chute des feuilles.

**En hiver**, déneiger le trottoir et enlever la glace devant sa propriété évite aux passants de glisser et de chuter. Signalons que notre commune est sans doute l'une des rares du département à déneiger rapidement les voies de circulation en cas de chute de neige et à sabler en cas de formation de verglas.



## Vie associative

### ◆ L'Association des parents d'élèves en AG

L'association des Parents d'élèves de l'école de Tournes s'est réunie en assemblée générale le 5 octobre dernier et a procédé à l'élection d'une nouvelle Présidente en la personne de Mme COTTU.

Comme à l'accoutumée, l'Association organisera sa traditionnelle cavalcade d'Halloween dans les rues du village : ce sera le mardi 31 octobre ; rendez-vous à 14h00, Place de la mairie.





## Travaux et urbanisme

### ◆ Sécurité routière

L'installation des écluses routières rue de la gare et route d'Arreux vient d'être achevée, ainsi que le traçage des passages piétons zébrés. Une étude a été commandée par la commune pour la réalisation d'un passage piéton surélevé rue de la gare en face de la nouvelle Maison de Santé. Si l'étude est concluante, les travaux seront programmés en 2024.

### ◆ Stationnement place de la fontaine et rue de la Gare

Des potelets anti stationnement seront installés dans les prochains mois pour interdire les stationnements anarchiques dans le secteur de la Brasserie Émeraude, et en particulier sur les passages piétons et autour des jets d'eau.

### ◆ Report de travaux en 2024

Des investissements prévus en 2023 sont reportés l'année prochaine. Il s'agit des travaux de prolongement du chemin de la Croix de Warcq pour desservir les 5 nouveaux pavillons construits récemment, ainsi que le remplacement et l'isolation de la toiture du bâtiment communal au 4 rue de la Citadelle.

### ◆ Des abris bus tout neufs

Ardenne Métropole, gestionnaire des transports de bus, a décidé de changer les trois abris bus de la commune : rue Charles de Gaulle (Petit Bonheur), rue de la Citadelle (en face de la mairie) et rue de la gare (en face de la maison de santé). Un quatrième abri sera en outre installé rue de la gare, à proximité de la coopérative Vivescia. Les anciens abris ont été démontés et les nouveaux en cours d'installation par le prestataire.

### ◆ Complexe de sports et de loisirs

Malgré les aléas inhérents à tout chantier de cette ampleur, les travaux de construction suivent le planning prévu. Les derniers aménagements intérieurs se terminent et seront parachevés par la pose du sol sportif. Les aménagements extérieurs ont également démarré. L'objectif de réceptionner la nouvelle salle de sports avant la fin d'année est donc toujours d'actualité.

Attention, en raison du creusement d'une tranchée sur la largeur du chemin, l'accès au parking à l'arrière du cabinet médical sera de nouveau perturbé dans les semaines à venir.



## ◆ Un nouveau tracteur pour l'équipe technique

Constatant l'état de vétusté du tracteur de la commune, il a été décidé de le remplacer par un tracteur neuf acheté en leasing. Sa réception a eu lieu le 10 octobre dernier.



## Affaires sociales

### ◆ Octobre rose avec le CCAS

Depuis le début du mois, Le CCAS a lancé ses manifestations dans le cadre de l'opération "Octobre Rose" au profit de la lutte contre le cancer du sein. La façade de la mairie s'illumine ainsi de rose tous les soirs et le parcours rose organisé le 8 octobre a remporté un joli succès avec plus d'une centaine de participants. Un don de 745€ a été remis à la Ligue Départementale contre le cancer.

L'opération « Mon bonnet Rose » est reconduite pour la 3ème année consécutive, toujours en association avec la Commune de Sécheval, pour la collecte de tee-shirts, hauts de pyjamas et chemises de nuit en coton, afin de réaliser des bonnets chimio destinés aux personnes malades. Le tout est collecté à la mairie.



## Communication

### ◆ Réédition du plan de ville

La Municipalité a procédé à la réédition de son plan de ville édité en 2021. Un exemplaire de ce plan guide est distribué avec ce bulletin.



## A noter sur vos agendas

- 31 octobre :** 14h00 – Place de la mairie – Cavalcade d'Halloween organisée par l'Association des parents d'Élèves de l'École de Tournes
- 10 novembre :** Date limite d'inscription pour l'inscription aux repas des anciens ou pour le colis gourmand.
- 11 novembre :** Cérémonie commémorative de l'armistice
- 9h00 : office religieux à TOURNES.*
  - 9h45 : cérémonie au Monument aux Morts et au cimetière à TOURNES, dépôt de gerbe, vin d'honneur.*
  - 10h30 : cérémonie au Monument aux Morts à BELVAL, dépôt de gerbe, vin d'honneur.*
  - 11h15 : cérémonie au Monument aux Morts et au cimetière à HAUDRECY, dépôt de gerbe, vin d'honneur.*
  - 11h45 : cérémonie au Monument aux Morts et au cimetière à HAM LES MOINES, dépôt de gerbe, vin d'honneur.*
- 3 décembre :** 12h30 – Salle des fêtes – Repas des anciens organisé par le CCAS.
- 10 décembre :** 15h00 – Salle des fêtes – Saint-Nicolas – spectacle et goûter organisés par le CCAS.



## C.C.A.S. de Tournes



**Saint Nicolas** donne rendez-vous aux enfants  
du village

**le dimanche 10 décembre 2023**

à partir de 15 h à la salle des fêtes de Tournes

Des surprises attendent les plus sages ...

### permanences en mairie

Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat.

#### **MAIRIE DE TOURNES**

2, rue de la Citadelle - 08090 TOURNES

tél. : 03.24.52.93.04

#### **Horaires d'ouverture** :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30 à 11h30
- Mardi après-midi : de 16h00 à 19h00

#### **Contacts**:

- M. le Maire : [mairie.tournes@orange.fr](mailto:mairie.tournes@orange.fr)
- Mme BEGLOT : [accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr](mailto:accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr)
- Mme TORELLA : [mairie.tournes@wanadoo.fr](mailto:mairie.tournes@wanadoo.fr)
- Site Internet : [www.tournes.fr](http://www.tournes.fr)
- Page Facebook : [www.facebook.com/tournes.fr](http://www.facebook.com/tournes.fr)